



251, chemin Parker  
Dixville (Qc) J0B 1P0  
819 849 3037  
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30



## Un grand merci à nos citoyens !

Les comités des loisirs de Dixville et de Stanhope souhaitent remercier chaleureusement tous les citoyens qui ont participé aux différentes activités organisées cet hiver.

Votre participation et votre belle énergie ont grandement contribué à créer une saison remplie de plaisir et de beaux moments.

Nous souhaitons également remercier les bénévoles ainsi que nos précieux partenaires. Votre implication et votre soutien sont essentiels au succès de ces événements et sont grandement appréciés.

Merci à tous d'avoir été au rendez-vous cet hiver! Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochaines activités. En attendant, profitez pleinement de l'arrivée des beaux jours. ☀️

Le comité des loisirs de Dixville et le comité des loisirs de Stanhope

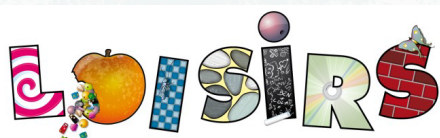
- Photos prises lors du concours de bûcheron organisé par le comité des loisirs de Dixville



## Envie de faire bouger Dixville ?

Nous sommes à la recherche de nouvelles idées et de citoyens motivés pour organiser des activités !

Votre participation est précieuse ! Venez partager vos suggestions et contribuer à la vie communautaire.



Assemblée générale du Comité des loisirs

23 mars | 19 h 00

📍 Salle du conseil (251 ch. Parker)

## Bénévoles recherchés !

**UNE LINGETTE. MÊME BIODÉGRADABLE.  
NE DISPARAÎT PAS DANS LES TOILETTES.  
ELLE S'ACCROCHE AUX CANALISATIONS  
ET CRÉE DES BOUCHONS.**



Les lingettes restent entières dans les conduites et peuvent se coincer dans les pompes du réseau d'égout. Résultat : elles causent des blocages et peuvent entraîner des bris d'équipement coûteux.

C'est d'ailleurs ce qui s'est produit chez nous cet automne : une pompe a été endommagée et la municipalité a dû la remplacer, au coût d'environ 30 000 \$.

- Le bon geste : même si l'emballage indique « biodégradable », les lingettes doivent toujours être mises à la poubelle et non dans la toilette. Un petit geste à la maison qui peut éviter de grosses dépenses collectives!
- Tout articles hygiéniques, restes de nourriture, produits chimiques, litière à chat, huile de cuisson ou de voiture, médicaments...etc. n'ont également pas leur place dans vos toilettes.



## Bibliothèque mobile

**Vendredi 27 mars 2026**  
De 10 h à midi - Salle du conseil municipal  
251 chemin Parker



## ÉCOCENTRES COATICOOK & WATERVILLE 2026

MRC Coaticook

**OUVERTURE LE  
17 AVRIL 2026**

Voir détail au verso de votre calendrier des collectes 2026

### HEURES D'OUVERTURE

COATICOOK	WATERVILLE
461, rue Ernest-Lafaille	205, rue Dominion
Mercredi et jeudi 8 h 30 à 17 h 00 <small>*fermeture à 16 h en novembre</small>	Vendredi 8 h 30 à 17 h 00 <small>*fermeture à 16 h en novembre</small>
1 samedi sur 2 8 h 30 à 15 h 00	1 samedi sur 2 8 h 30 à 15 h 00

### INFORMATIONS

Communiquez par téléphone au : 819 849-7015 ou par courriel : [ecocentre@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:ecocentre@mrcdecoaticook.qc.ca)  
Consultez la section « Services » du site [mrcdecoaticook.com](http://mrcdecoaticook.com)

### MATIÈRES ACCEPTÉES

- Matériaux de construction
- Matériaux non valorisables
- Métaux ferreux et non ferreux
- Pneus réguliers
- Pneus surdimensionnés - 35 \$ / pneu
- Meubles, électroménagers et petits objets
- Matériel électronique
- Styromousse
- Branches et résidus verts (6 pouces et moins)
- Carton
- Résidus domestique dangereux (peinture, huile, piles, aérosol, propane, etc.)

### MATIÈRES REFUSÉES

- Souches
- Bardeaux d'asphalte
- Pesticides agricoles (consultez AgriRÉCUP)
- Déchets domestiques (poubelles)

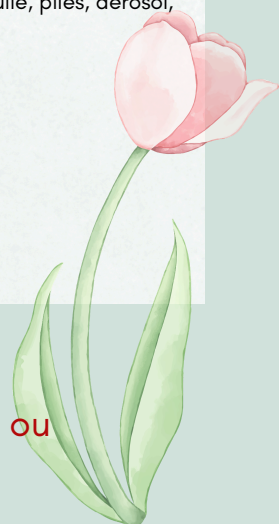
**RESSOURCERIE  
DES FRONTIÈRES**

**OBJETS ENCOMBRANTS  
ÉLECTRONIQUES OU RÉUTILISABLES**

Collecte à domicile sur appel: 819 804-1018  
Dépôt : 177, rue CUTTING, Coaticook  
[ressourcieriedesfrontieres.com](http://ressourcieriedesfrontieres.com)

## **PREMIER PAIEMENT DE TAXES 2026 : 15 MARS 2026**

N'hésitez pas à nous faire parvenir des chèques postdatés à l'avance ou à faire vos paiements en ligne via votre institution bancaire





La Municipalité vous rembourse entièrement les frais d'abonnement à la bibliothèque François-Maurice de Coaticook?



Vous devez simplement apporter votre reçu à la réception du bureau municipal avec un spécimen de chèque lors de la première fois



## Arbres et emprises publiques : un dégagement à respecter

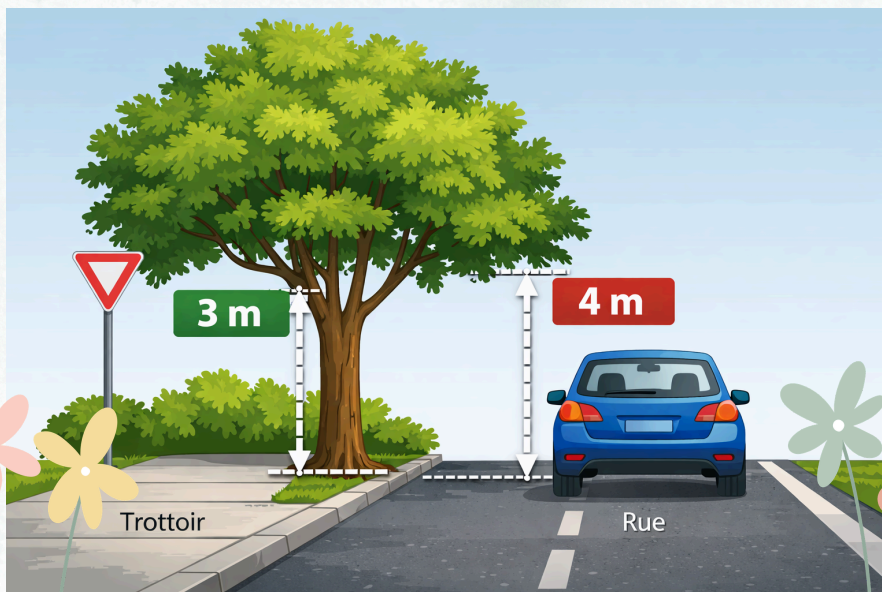
Afin d'assurer la sécurité et la bonne circulation sur les voies publiques, les propriétaires d'arbres et d'arbustes doivent veiller à ce que leur végétation ne nuise pas à la visibilité ni au passage.

Les branches qui surplombent la voie publique doivent respecter un dégagement minimal de 4 mètres au-dessus de la rue et de 3 mètres au-dessus des trottoirs. Les panneaux de signalisation doivent également demeurer bien visibles en tout temps.

**Si des branches ou du feuillage provenant de votre propriété empiètent sur la voie publique, « il est de la responsabilité du propriétaire » de procéder à l'élagage ou à l'abattage nécessaire.**

Advenant qu'aucune intervention ne soit effectuée, la Municipalité pourrait entreprendre les travaux jugés nécessaires au moment qu'elle juge approprié.

Merci de votre collaboration pour maintenir des rues sécuritaires pour tous.



# Le Mot du Maire



Le printemps est à nos portes et les journées rallongent peu à peu. Après l'hiver, ce retour de la lumière et des activités extérieures fait tout simplement du bien.



Je tiens d'abord à féliciter chaleureusement le Comité des loisirs de Dixville ainsi que les nombreux bénévoles pour l'organisation de la première édition du concours de bûcheron. L'événement a connu un vif succès et a permis de rassembler plusieurs citoyens autour d'une activité conviviale qui met en valeur un savoir-faire bien présent dans notre région. Bravo à toute l'équipe pour cette belle initiative.

Le printemps signifie aussi le retour de la période de dégel. Je suis conscient que, pour les usagers de nos chemins ruraux en gravier, les prochaines semaines ne seront pas toujours les plus agréables. Sachez que l'équipe municipale est déjà à l'affût afin de suivre la situation de près, notamment en assurant une surveillance des ponceaux et de l'état de nos chemins.

La municipalité consacre d'ailleurs des efforts constants à l'entretien et à l'amélioration de notre réseau routier. À titre d'exemple, les chemins Dupont (portion asphaltée), Major, Ouimet et Tardif ont été refaits en 2025. Comme vous avez pu le remarquer lors de la dernière réunion du conseil municipal, ce sera au tour du chemin Lessard, pour sa portion en asphalte, et du chemin Falconer d'être réalisés en 2026. Durant la période de dégel, n'hésitez pas à communiquer avec Kristine au bureau municipal pour lui transmettre vos observations sur le terrain.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, vous aurez également remarqué l'adoption d'un règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments. Le gouvernement du Québec demande aux municipalités de se doter d'un tel règlement afin d'éviter que certains bâtiments, particulièrement ceux ayant un potentiel patrimonial, soient laissés à l'abandon.

Ce règlement n'impose pas de rénovations particulières. Il vise plutôt à s'assurer que les bâtiments soient maintenus dans un état minimal d'entretien et de salubrité, afin d'assurer la sécurité de tous et de favoriser un bon voisinage. Il ne remplace toutefois pas le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déjà en vigueur à la municipalité.

Enfin, je souhaite vous informer que j'assurerai désormais une permanence au bureau municipal les mardis après-midi, sauf situation exceptionnelle. Cette plage horaire est mise en place afin de faciliter les rencontres avec les citoyens qui souhaitent échanger ou discuter d'un dossier. Kristine, au secrétariat de la municipalité, pourra vous fixer un rendez-vous durant ces périodes.

Je profite également de l'occasion pour souhaiter une excellente saison des sucres aux producteurs acéricoles de notre municipalité. Cette période est toujours intense pour eux, mais elle permet la production d'un véritable joyau de notre patrimoine québécois dont nous pouvons être fiers.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent début de printemps.

**Anthony Laroche, agr.**  
**Maire de Dixville**

